

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 33 (1895)  
**Heft:** 3

**Artikel:** [Nouvelles diverses]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-194753>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Une belle-mère vengée.**

M. Seymont, dernièrement, avait diné à Nogent avec sa femme et un de ses beaux-frères. En wagon, au retour, la conversation tomba sur la famille, et par hasard on en vint à parler de la mère de Mme Seymont.

A ce nom, le mari qui professait pour sa belle-mère une haine vaudevillesque entra dans une colère affreuse. Tous les griefs, sérieux ou futile, dont est faite l'horreur classique du gendre pour sa belle-mère, revinrent d'un coup au cerveau de M. Seymont, qui se monta, s'excita, criant, s'exaspérant au plus haut point.

— Tiens ! s'écria-t-il au paroxysme de la rage, si elle était là, si je la tenais, voilà ce que j'en ferais !

A ces mots, saisissant la bouillotte — qui, pleine d'eau froide sous ses pieds, n'était là qu'un innocent accessoire destiné à faire croire aux voyageurs frileux que les wagons sont chauffés — il la lâchait à toute volée par la portière.

Cette exécution en effigie de sa belle-mère calma aussitôt le gendre, qui se rassit le sourire aux lèvres avec la satisfaction de la vengeance accomplie et chantonnant l'air de Mme Simon-Girard :

Bien que ce soit un songe,  
Ça fait toujours plaisir.

Pauvre garçon, s'il est un dieu protecteur des ivrognes, il en est un aussi vengeur des belles-mères.

C'est lui sans doute qui avait placé près de l'endroit où — sous forme de bouillotte — celle de M. Seymont avait été précipitée, un brave homme d'équipe qui avait été témoin du crime en effigie.

C'est lui qui avait armé le bras du gendre à quelques mètres seulement de la gare de Pantin, si bien que M. Seymont avait à peine terminé le couplet de sa chanson, qu'un inspecteur de la ligne de l'Est arrivait lui demander des explications sur sa façon de traiter les bouillottes.

De là, discussion, procès-verbaux et poursuite en police correctionnelle.

M. Seymont a été condamné, hier, à six jours de prison pour infraction à la police des chemins de fer et outrages à un employé commissionné.

— Merci, messieurs, a dit le condamné en se retirant joyeux. Six jours sans la voir ! Quelle aubaine !

Lausanne, 10 janvier 1895.

Monsieur le Rédacteur du *Conteur vaudois*,

Permettez-moi de recourir à l'hospitalité de vos colonnes pour formuler une petite observation à ces messieurs qui nous gratifient sans cesse du nom de *coquette*.

Coquette, pourquoi ? parce que nous

devons avoir recours au miroir pour les soins de notre toilette !

Eh bien ! oui, nous regardons la glace, mais pour sûr nous n'en portons pas une toute l'année dans la poche gauche du gilet, comme le font beaucoup de messieurs qui, notez-le bien, sont les plus acharnés pour nous reprocher l'usage de cet objet.

Si vous en doutez, Messieurs, vous n'avez qu'à nous adresser au premier jeune homme que vous rencontrerez pour lui demander son miroir.

Le *coquet*, soyez-en persuadé, le sortira immédiatement de la poche de son gilet.

Avec considération distinguée,

*Une lectrice coquette.*

**Onna tsecagne.**

Dou gaillà, qu'aviont coumeinci pè sè couienà, arrevont bintout à se tsermailli tot dè bon, à s'etsàodà et à sè reprodzi cosse et cein. Ma fai, à fooce s'ein derè, lè gros mots arrevont et sè font lo pœing. Yon dè cllião lulùs, avai à la man ion dè cllião bâtons dè fretai, bâton niolu et qu'a la pougnà garnià dè clliòs dzauno; et l'autro, qu'étai lo pe einradzi, n'ousâvè pas bailli lo premi pétâ, po cein que l'arâi pu ourè zonnâ lo dordon su sa carcasse. Assebin, ye fâ à l'autro :

— Ah, tsanero dè pandoure ! t'as dâo bounheu d'avai on bâton, kâ se te ne l'avâi pas, tè repondo que t'ein vairiâ de 'na rude.

L'autro, qu'étai solido et que n'avâi pas poâire dè sè branquâ, tsampè son bâton perque bas et fâ :

— Eh bin, chenapan, que véyo vairè ?

Adon l'autro, qu'étai vi qu'on pesson, eimpougñè lo bâton et baillé onna dédzalâë dâo diablio à cé pourro lulu qu'a étâ tant ébaubi que n'a pas pi su sè défeindrâ.

— Ora, là fâ l'autro, ein tsampeint via lo baton et ein sè ramasseint ao pe vito, t'avé bin de que te vairiâ !

**On crâno remido.**

On compagnon que souffressâi lè pierres po cein que l'avâi on coo à n'on pi, étai eimbétâ dè ne pas poâi einfatâ dâi solâ, que lài fasont mau, et sè mettai onna charge iò l'avâi copâ on bocon d'eimpègne.

Sè décidâ on dzo d'allâ tsi l'apotiquière po lài démandâ se per hazâ l'arâi on remido po cein, et lài fâ :

— Y'én on sacré bougro dè coo drâi su lo petit artet, que mè fâ vairè lè z'étâiliès ; ariâ-vo petêtrè oquiè po lo férè parti ?

— Oh, y'é cein que vo faut, repond lo marchand dè drougnès ; y'é quie onna pomarda que vo n'ai qu'à eimbardouffâ la pliace que vo fâ mau, devant de vo z'allâ cutsi.

— Adon, vo crâidè que cein est bon ?

— Aloo ! noutron syndiquo qu'a on coo que lo fâ souffri du mé dè veingt ans, ne vâo rein d'autro.

— Eh bin, se l'est dinsè, bailli m'ein po dix centimes.

**La barbe en pointe.**

Un journal anglais constate que, depuis quelques années, tous les Anglais ont changé la forme de leur barbe. Autrefois, ils la portaient ronde; maintenant, on ne voit plus que des barbes à la Van Dyck, en pointe, en forme de V. Et voici comment on explique ce changement.

Le prince de Galles possède un barbier en chef, qui a la haute main sur le système pileux de Son Altesse Royale. Il y a deux ou trois ans, cet artiste capillaire remarqua que son auguste client engravaissait. Il voulut remédier à cet inconvénient et s'avisa qu'une modification dans la coupe de la barbe produirait l'effet désiré. Il communiqua ses vues au prince, qui les approuva. Le sort en était jeté : à dater de ce jour, l'héritier de la couronne d'Angleterre a porté une barbe à la Van Dyck.

Aussitôt les fashionables gras, les gentlemen à faces circulaires découvrirent que la barbe ronde augmentait leur apparence d'obésité, tandis que la barbe en pointe la diminuait. Ils suivirent l'exemple de Son Altesse. Les fashionables maigres en firent autant, sans trop savoir pourquoi. Puis ce fut le tour des gens non fashionables, qu'ils fussent maigres ou gras, et enfin du peuple entier de la Grande-Bretagne.

**Le bien d'autrui.**

— Tu serais si gentille ! dit-il à Julie, tandis que la jeune fille achevait d'épingler l'épaisse torsade de ses cheveux bruns, tu serais si gentille et... je t'en prie !

Elle se retourna et, brusquement, éclata de rire à son nez.

— Deviens-tu fou ? demanda-t-elle.

— Non, répondit-il, car je le suis depuis longtemps.. de toi, tu le sais bien !

— Une mèche de cheveux ? reprit-elle en riant encore, mais pourquoi faire, mon pauvre Toussaint ? Tu n'as même pas de médaillo pour la mettre.

— Regarde ! répondit-il en sortant de la poche de son gilet une petite boîte qu'il ouvrit aussitôt, regarde, tiens...

— Oh ! s'écria-t-elle en croisant ses mains de surprise et d'extase devant le joli médaillo qu'il lui présenta; et c'est pour mettre mes cheveux que tu l'as acheté ?

— Non... C'est pour y mettre les miens.

— Les tiens ! Y penses-tu ?

— Et puis, pour te le donner ensuite.

— Pour me le donner ? répéta-t-elle; vraiment, ce bijou est pour moi ?

— Oui, mais en échange, je veux... une boucle de tes cheveux.

Et, du doigt, il effleura le front de la jeune